

Comité Régional Bretagne
Fédération Sportive et
Culturelle de France

Projet de Développement Territorial 2017-2020



La fédération sport et culture
#FSCFmaPassion

www.fscf.asso.fr

Rejoignez-nous sur



/laFSCF



@LA_FSCF

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE.....	2
1 // LA FSCF	3
2// La FSCF en Bretagne	5
BILAN.....	6
// Les chiffres clés.....	7
PROJET DE DEVELOPPEMENT 2017-2020	15
Axe 1 - Réaménager le fonctionnement de notre structure et de nos activités.....	16
Axe 2 - Enrichir l'offre d'activités fédérales et l'ouvrir au plus grand nombre	17
Axe 3 - Enrichir l'offre de formation.....	20
Axe 4 - Développer l'identité de la FSCF	22
Axe 5 - Mener des politiques transversales	24
PLAN DE REDUCTION DES INEGALITE	26
Axe 1 - Sport santé	27
Axe 2 – Espaces Loisirs Itinérants.....	32
PRESENTATION DES PROJETS.....	36
1 // La Certification.....	38
2 // Atoutform'	39
3 // L'éveil de l'enfant	41
4 // Les Espaces Loisirs Itinérants (ELI).....	42
5 // Charte éthique et citoyenne.....	45

RESENTATION GENERALE



COMITÉ RÉGIONAL
BRETAGNE



1 // LA FSCF

Créée en 1898, la **Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)** développe des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités éducatives et d'animation ainsi que des actions de loisir pour tous. Les activités proposées sont ouvertes à tous sans distinction, dans le respect des idées, des niveaux et des particularités de chacun.

L'engagement de la FSCF s'exprime dans le développement de la personne, la recherche de cohésion sociale et dans un souci permanent du devenir en s'inscrivant dans le développement durable.

Son objectif premier, en portant un regard particulier sur l'Homme et la société, est de contribuer à la réalisation de l'individu sous toutes ses formes par la pratique d'une activité sportive ou culturelle.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. Le projet éducatif de la fédération sous-tend l'action à long terme de la FSCF et promeut les valeurs qui fondent son identité fédérale.

A – L'OUVERTURE

- Proposer une diversité des pratiques sportives, culturelles et socioéducatives
- Favoriser l'accessibilité au plus grand nombre en adaptant éventuellement les pratiques aux différents publics
- Favoriser la relation avec chacun
- Considérer l'autre comme capable d'enrichir nos réflexions et nos actions

C – L'AUTONOMIE

- Accompagner vers l'autodétermination en éveillant au discernement, au choix personnel et à la réalité de l'interdépendance des personnes
- Participer à la capitalisation des connaissances, d'expériences et de compétences qui contribuent à l'accroissement des capacités des personnes
- Encourager chacun à être acteur de sa propre vie

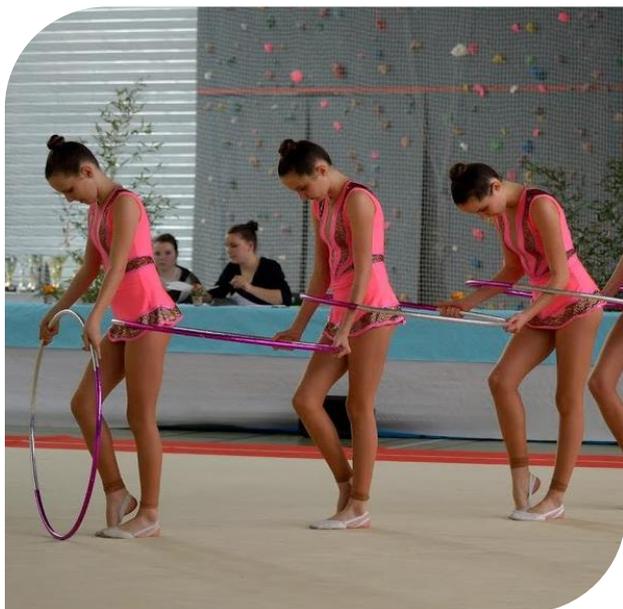
B - LE RESPECT

- Respecter la personne humaine dans toutes ses dimensions (son intégrité physique, sa dimension culturelle, sociale, sa culture, son histoire....)
- Respecter l'autre dans ses différences et sa vie personnelle
- Veiller à l'équité dans la relation aux personnes
- Prendre en compte le patrimoine fédéral (notre origine, notre histoire, notre vécu)
- Veiller au respect des moyens collectifs au bénéfice de tous (équipements, installations, matériels...)
- Respecter la nature, le cadre de vie à transmettre aux générations futures



D – LA SOLIDARITE

- Maintenir et développer le lien social par des comportements citoyens
- Contribuer à la cohésion sociale



E – LA RESPONSABILITE

- Aider à prendre conscience du sens des responsabilités
- Favoriser l'engagement, l'implication, et sensibiliser au devoir de transmettre
- Considérer l'engagement et la mission plus essentiels que la fonction
- Porter l'ambition de voir des acteurs d'aujourd'hui devenir les dirigeants de demain



// LES CHIFFRES CLES

- 500 000 membres dont 50 % ont moins de 18 ans.
- Plus de 222 000 détenteurs d'une licence.
- 40 000 responsables bénévoles.
- Une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux.
- 1 500 associations affiliées.
- 37 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année.
- 16 000 participants aux manifestations nationales.
- 15 000 stagiaires sur l'ensemble du territoire.
- 1 700 formateurs.
- 2 100 stagiaires BAFA/BAFD.

2// La FSCF en Bretagne

Porte-parole de la FSCF sur le terrain, le comité régional garantit l'application des grandes orientations fédérales et le respect du projet éducatif.

Le comité régional FSCF coordonne des actions pour sa région, apporte son soutien aux comités départementaux. Acteur du projet de développement, il en assure la mise en place en tenant compte des spécificités de la région.

Le 16 octobre 2016, l'Assemblée générale a élu son nouveau Conseil d'administration, composé de 13 membres pour l'olympiade 2017-2020

L'organisation du Comité Régional

Le Bureau

- Marie-Noëlle GOUIFFES – **Présidente**
- Jean-Luc ANDRE – **Vice-président**
- Jean CHENOT – **Secrétaire**
- Yannick WILZIUS - **Trésorier**

Les membres du Conseil d'administration

- Dominique BOUNY
- Erell DHOUAILLY
- Didier GUEHO
- Michel LE GALLO
- Pascal MARTIN
- Mireille MAUGER
- Benoit PREVOSTO
- Anne-Marie REINOSE
- Gérard RIVALIN

Afin de s'organiser au mieux, plusieurs commissions techniques ont également été mises en place pour animer les activités sur l'ensemble du territoire, informer les associations sur la spécificité de la FSCF, développer de nouvelles formes de pratiques et veiller au respect des règlements.

Le comité régional se professionnalise par la présence de 3 salariés :

- une secrétaire,
- un agent de développement en charge des projets éducatifs et d'animation
- un agent de développement en charge des activités sportives et culturelles

Plus ponctuellement, l'équipe pourra intégrer différentes personnes durant les 4 années saisons à venir. C'est le cas notamment pour la saison 2017-2018, où un stagiaire en formation Master SIFA travaillera sur le domaine du Handicap et plus précisément sur l'évaluation des besoins pour la mise d'un dispositif de formation sur la région.

Deux personnes en Service Civique interviendront également sur le développement de l'éducation populaire, ainsi que sur les Espaces Loisirs Itinérants et la communication.

Les quatre comités départementaux construisent leur projet de développement en cohérence avec celui du comité régional.

Le comité régional et les quatre comités départementaux ont pour objectifs d'accompagner les associations dans leurs projets et actions au service des licenciés.

Par ailleurs, le comité régional assure la gestion des actions transversales telles que les Espaces Loisirs Itinérants, l'éveil de l'enfant, Atoutform'...

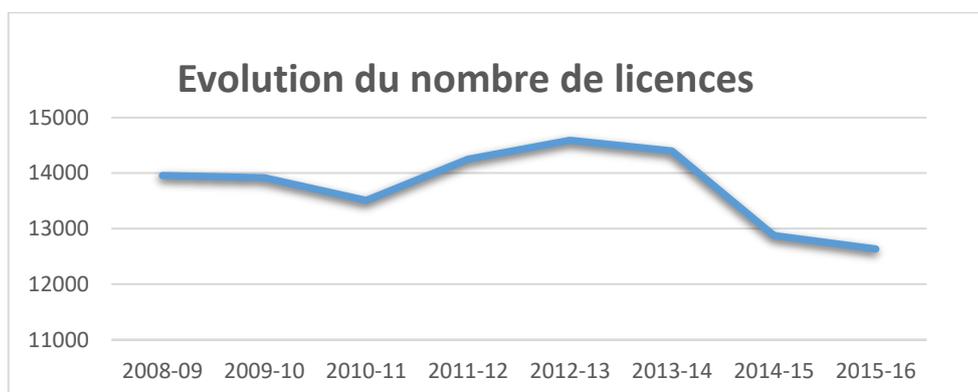
BILAN



**COMITÉ RÉGIONAL
BRETAGNE**

// Evolution des effectifs

Durant les deux dernières olympiades, nous constatons une tendance à la diminution du nombre de licenciés sur la région. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse, notamment une modification du système de tarification des licences au sein de la fédération, mais également la réforme du rythme scolaire.



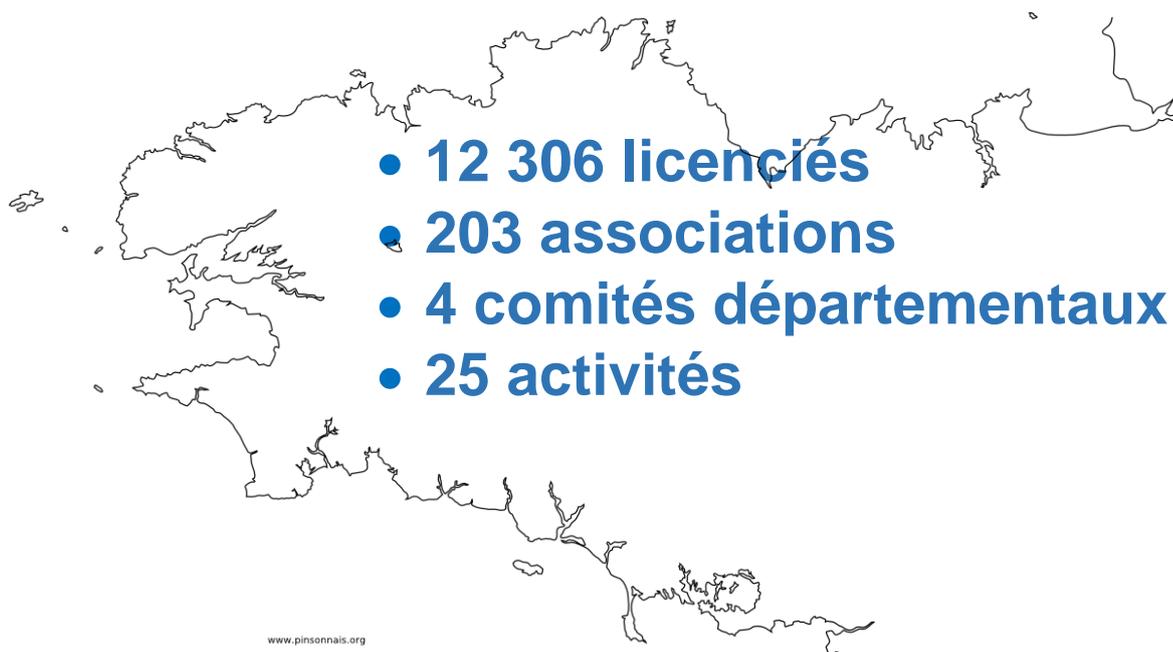
Cette diminution des effectifs a été un peu plus importante sur les activités gymniques, même si elles restent les activités les plus pratiquées

	2012-13	2015-16
ACTIVITES GYMNIQUES		
GR	256	271
Gym aérobic - Fitness	145	83
Gym acrobatique	0	114
Gym détente	785	644
Gym féminine	3152	2712
Gym masculine	315	296
Trampoline	93	143
Twirling	878	711
TOTAL	5624	4974

ACTIVITES CULTURELLES		
Activité div. Culturelles et artistiques/manuelles	0	22
Danse	850	286
Musique	475	564
Théâtre	116	155
TOTAL	1441	1027

ACTIVITES SOCIAUX EDUCATIVES		
Eveil	684	660
TOTAL	684	660

	2012-13	2015-16
ACTIVITES SPORTIVES		
Activité aquatique	0	1
Aïkido	204	108
Badminton	53	25
Basket	2129	1988
Boules	17	3
Boxe	0	2
Cirque	71	37
Cyclotourisme/cyclisme/VTT	20	19
Football	3377	3363
Handball	0	19
Jamda	16	12
Judo	80	24
Musculation	16	13
Randonnée/marche	112	190
Step	27	2
Tai Chi Chuan	32	0
Tennis	3	0
Volley Ball	1023	671
TOTAL	7180	6477



	Associations	Licenciés
Côtes d'Armor	10	557
Finistère	11	1158
Ille et Vilaine	65	3585
Morbihan	117	7006

Nous constatons aujourd'hui une grande disparité du nombre de clubs et de licenciés entre les départements. Cependant, le nombre moyen de licenciés par club est relativement semblable sur l'ensemble des départements (entre 45 et 60 licenciés par club).

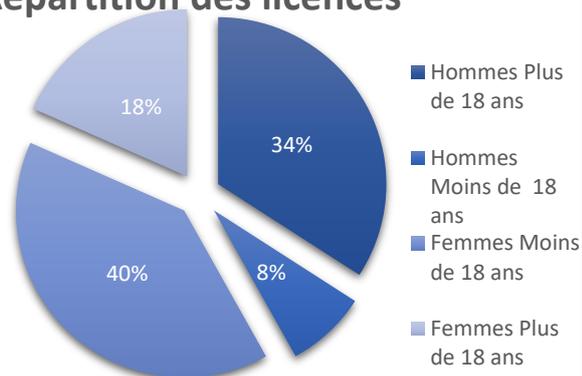
58 %

C'est le pourcentage de licences féminines

La part des licences féminines sur la région, est comme chaque année supérieure à la part des licences masculines (58 % de femmes contre 42% d'hommes). Cela est principalement dû à une pratique importante de la Gymnastique dans nos clubs.

Cette tendance tend à s'équilibrer grâce la diversification des pratiques (théâtre, football, basket-ball, musique, volley-ball, randonnée...)

Répartition des licences



La répartition des licences au niveau régional, comme au niveau national, montre l'importance de la pratique des jeunes au sein de nos associations. En effet 47 % de licenciés FSCF en Bretagne, ont moins de 18 ans.

Cette tendance est accentuée sur nos pratiquantes féminines puisque 68% des licenciées ont moins de 18 ans.

Au sein des associations, les sports collectifs sont majoritairement représentés (48% des licenciés), juste devant les activités gymniques (38%). Les activités artistiques et culturelles représentent elles, 7% de nos licenciés.

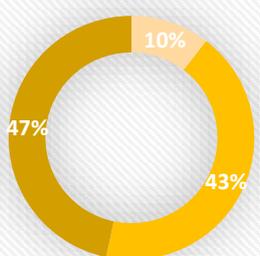
// Les Formations

Les formations sportives et culturelles

Chaque année, le comité régional organise diverses formations sur le territoire : formation d'animateur fédéral, formation de juges et stages techniques.

Types de formations

Saison 2015-2016



- Formation d'animateur
- Formation Juges
- Stages Techniques

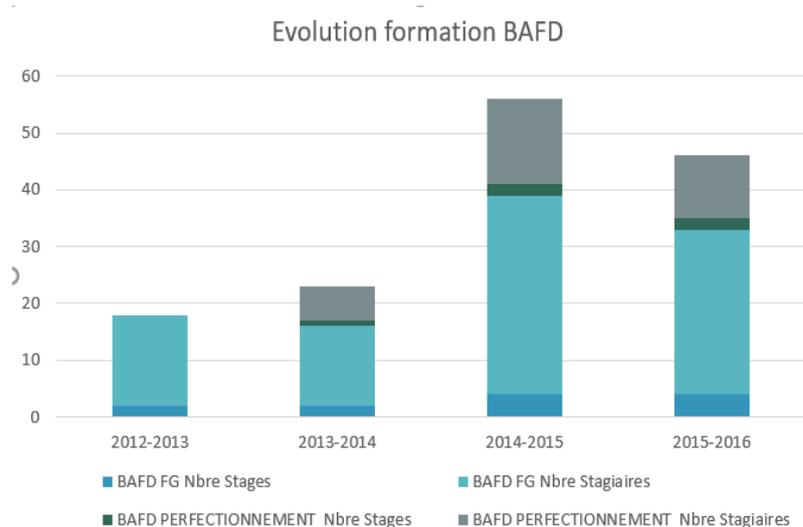
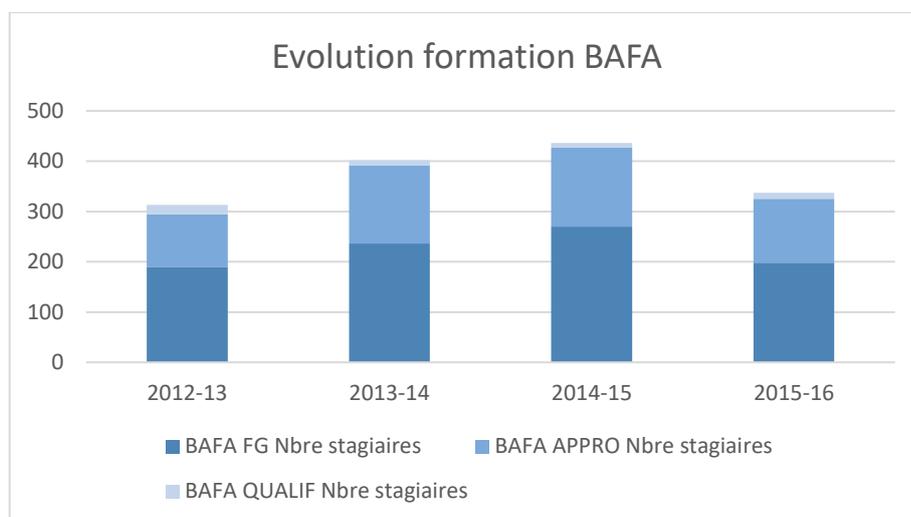
Sur la saison 2015-2016, 22 nouveaux animateurs ont été formés sur la région, principalement en « gymnastique féminine » mais également en « éveil de l'enfant ».

167 juges ont également assisté aux formations mises en place sur la région.

Nous organisons également chaque année, des formations de « recyclage » dans chaque activités, formation continue à destination des animateurs mais également des juges. Ainsi, 13 animateurs ont pu bénéficier de ce type de formation, et 72 juges.

Les formations BAFA-BAFD

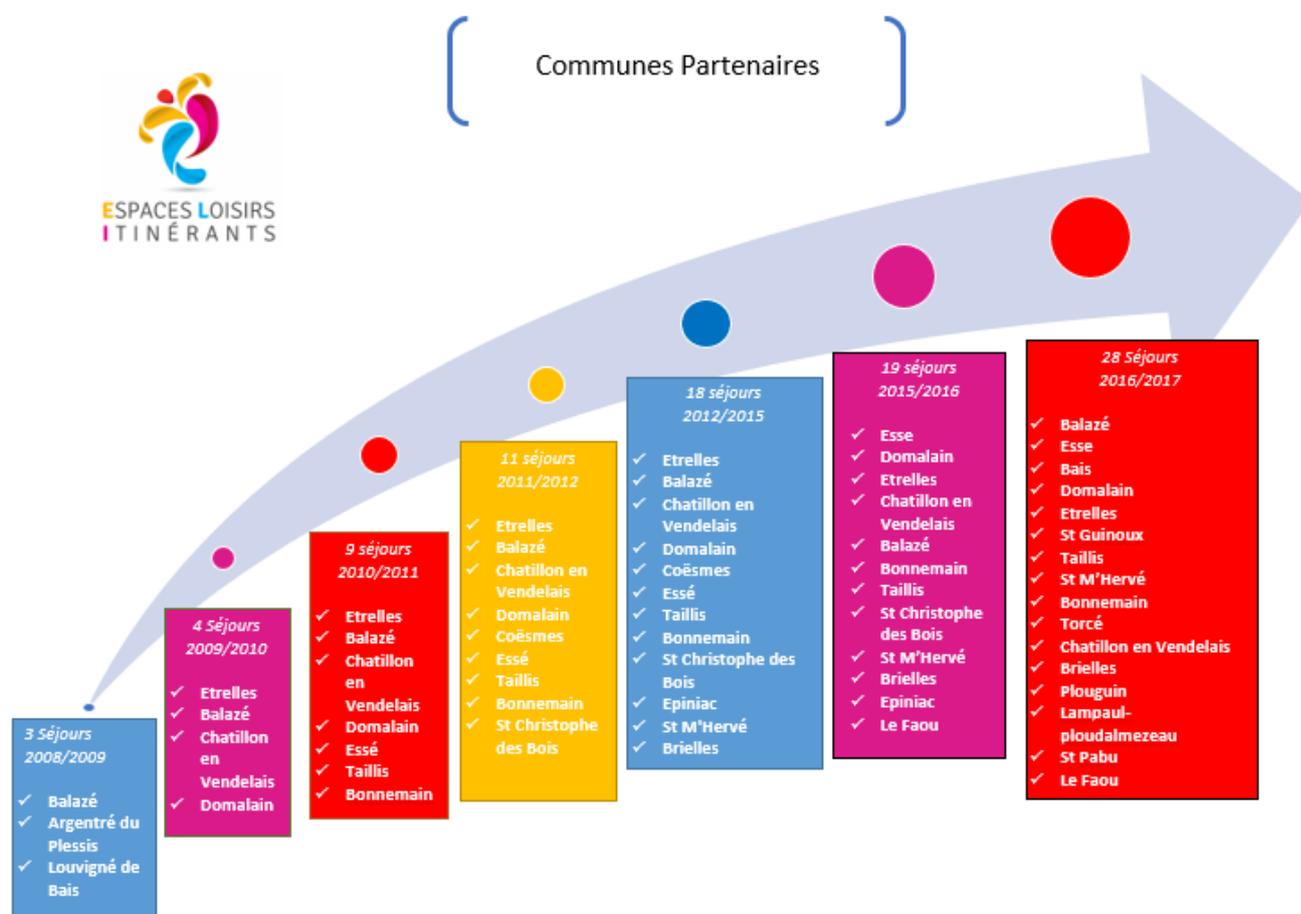
Le comité régional est un organisateur de formations d'animation volontaire (BAFA, BAFD) déclaré depuis plusieurs années auprès de la Direction régionale de la jeunesse et des sports, et de la cohésion sociale :



Les formation BAFA/BAFD n'ont cessé de prendre de l'ampleur tant par l'augmentation du nombre de stagiaires que par l'engagement du collège des formateurs. Les formations à l'animation volontaire sont devenues un axe important au sein du comité régional. Ainsi, c'est plus de 1500 personnes en BAFA et plus 130 personnes en BAFD qui ont été formées durant cette olympiade.

Les Espaces Loisirs Itinérants

Les Espaces Loisirs Itinérants en partenariat avec les collectivités locales n'ont cessé de se développer. De nombreux jeunes ont ainsi pu découvrir et/ou pratiquer des activités sportives, culturelles, d'expressions ou de loisirs. En 2016-2017, ce sont 576 jeunes qui ont participé sur 15 communes aux 26 séjours proposés. Cette hausse est due à l'installation de séjours dans le Finistère et au développement continu en Ille et Vilaine. L'augmentation des effectifs nécessite des adaptations : recrutement de nouvelles équipes, investissement dans de nouveaux kits de matériel.



// Les résultats

Durant cette dernière olympiade, nos licenciés ont représenté la Bretagne au plus haut niveau sur nos différentes rencontres sportives et culturelles, notamment sur la gymnastique féminine, le twirling, le basket-ball et la musique.

Ainsi, chaque saison, nos associations sont récompensées par différents titres et médailles lors de nos championnats nationaux. Au total, nos sportifs bretons ont gagné 15 médailles lors de la saison 2015- 2016.





**Grand Prix National de Musique 2016
Bruz (35)**



Championnat régional GRS





Finales Nationales Basket 2014 – Quimper



Coupes Fédérales Vétérans 2015
Questembert



Festival de théâtre amateur Arkanscen

ROJET DE DEVELOPPEMENT 2017-2020



**COMITÉ RÉGIONAL
BRETAGNE**

Réaménager le fonctionnement de notre structure et de nos activités

Objectif

- Adapter notre organisation territoriale aux nouvelles répartitions de compétences entre collectivités territoriales,
- Renforcer la capacité d'action de nos structures territoriales pour la mise en œuvre du projet fédéral,
- Favoriser le dialogue entre les différents niveaux territoriaux,
- Rechercher la cohérence entre les différentes instances fédérales pour améliorer notre efficacité globale,
- Encourager une conduite participative pour mobiliser tous les acteurs.

La démarche de développement territorial doit s'effectuer en cohérence avec les besoins des publics et l'organisation des compétences des différentes collectivités territoriales. Chaque structure territoriale de la fédération doit pouvoir, avec l'appui des instances fédérales, trouver ses voies de développement et s'inscrire dans la démarche fédérale. En faisant appel au DLA, le comité régional a souhaité bénéficier d'un appui externe pour passer un cap dans son organisation tout en reconsidérant le projet territorial de développement.

Programme 1 - Mutation de Ligue à Comité Régional

Avec le projet de loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) en 2016, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) a souhaité s'inscrire dans cette nouvelle dynamique territoriale dès le début. Ainsi la Ligue régionale FSCF Bretagne a profité de cette évolution pour opérer son changement en Comité régional et réinterroger son mode d'organisation et de fonctionnement.

- Action 1 - Réorganiser une équipe professionnelle régionale efficace et efficiente*
- Action 2 - Installer une coordination du personnel salarié des comités*
- Action 3 - Réviser les procédures d'administration et de gestion du CR*
- Action 4 - Renforcer le Conseil d'administration*
- Action 5 - Intégrer les grandes associations dans l'organisation du CR*
- Action 6 - Stabiliser la fonction employeur*

Programme 2 - Réorganisation des Commissions régionales

- Action 7 - Installer durablement des commissions régionales d'activités et transversales*
- Renforcer le lien entre les commissions régionales et les instances politiques*

Programme 3 - Création d'une Equipe Technique Régionale

- Action 8 - Mise en place d'un comité de pilotage pour la constitution d'une ETR*
- Action 9 - Organisation de l'ETR*

Enrichir l'offre d'activités fédérales et l'ouvrir au plus grand nombre

OBJECTIFS

- Promouvoir au sein des associations des offres de pluriactivités et de multi activités,
- Favoriser l'ouverture au plus grand nombre,
- Définir, protéger et promouvoir nos offres d'activités et de pratiques en accompagnant les associations pour leur mise en œuvre,
- Encourager une offre qualitative et la reconnaître (label et certification),
- Promouvoir une approche éducative et de prévention de nos activités,
- Accompagner et structurer les activités émergentes.

Programme 4 - Développement des activités sportives

La coordination des activités sportives s'attachera à développer l'interaction entre les disciplines pour être en mesure de proposer une offre de pratique diversifiée répondant aux besoins du plus grand nombre, notamment en s'appuyant sur une proposition de multi-activité dans les associations. L'accessibilité à de nouvelles formes de pratique pour tous les publics, pour tous les âges, intégrant l'aspect intergénérationnel, prendra appui sur les jeux et sports collectifs, individuels et les activités émergentes valorisant le travail d'équipe, l'environnement et les habiletés motrices. Cette démarche mobilisera tous les acteurs nationaux et territoriaux intégrant notamment les commissions techniques départementales et régionales.

Action 10 - Identifier et répondre aux besoins des pratiquants

Action 11 - Ouvrir les rencontres à d'autres activités

Action 12 - Valoriser les actions des bénévoles

Action 13 - Organiser des évènements phares

Action 14 - Mutualiser les bonnes pratiques

Programme 5 - Développement des activités culturelles et artistiques

Dans un souci d'éducation, à la fois à l'art qui tend à élever l'individu et à augmenter sa créativité, à la fois à la culture qui étend la palette des idées et des œuvres présentées, la FSCF s'emploiera à donner à chacun les moyens de s'exprimer et de s'épanouir en cohérence avec les objectifs éducatifs de la fédération. Elle permettra de développer une offre de pratique locale et plus régulière pour les associations. Les programmes des activités du secteur artistique et culturel doivent s'ouvrir à l'ensemble des formes de pratiques de chaque activité en prenant appui sur la forte technicité existante et sur l'expression des jeunes dans l'objectif de permettre l'accueil diversifié des publics. Le niveau de spécialisation dans chaque discipline artistique, qui contribue à la qualité des rencontres proposées par les commissions régionales, doit servir à l'ensemble du secteur artistique et culturel.

Action 15 - Identifier et répondre aux besoins des pratiquants

Action 16 - Ouvrir les activités à un large public

Action 17 - Valoriser les actions des bénévoles

Action 18 - Organiser des événements phares

Action 19 - Développer l'activité théâtre dans les départements 22, 29 et 56 à l'instar du comité départemental 35

Programme 6 - Développement de l'activité sport santé

La FSCF fidèle à son projet éducatif participe par son offre d'activités sportives et culturelles à la santé au bien-être et au mieux-être de ses publics et concourt ainsi aux politiques de santé publique. La valorisation et la promotion des activités « de santé, de bien-être et de mieux-être » a aussi pour vocation de développer l'accueil des publics en difficulté de santé au sein de nos associations et de les encourager à proposer des offres d'activités vers des publics extérieurs. Cette démarche tant quantitative que qualitative doit s'appuyer sur les initiatives locales et territoriales et répondre aux spécificités de la FSCF. Il s'agit de :

- ✓ Contribuer à l'éducation à la santé ;
- ✓ Promouvoir une politique de prévention ;
- ✓ Organiser les actions en faveur de la préservation de l'intégrité physique et morale des publics.

Le déploiement national du programme santé Atoutform' – notamment - permet de répondre à ces objectifs.

Action 20 - Constituer un groupe de travail Bien-être Mieux-être au sein du Comité Régional

Action 21 - Promouvoir le programme « Atoutform' » de la FSCF

Action 22 - Accompagner les structures dans la démarche Atoutform'

Action 23 - Mettre en place des formations et des actions de sensibilisation auprès du plus grand nombre

Action 24 - Mutualiser les bonnes pratiques

Programme 7 - Développement des activités éducatives et d'animation

L'association est un acteur éducatif qui investit majoritairement le temps périscolaire, ainsi que le temps extrascolaire situé dans les semaines de classe, et plus accessoirement le temps des vacances. Les attentes des adhérents et de leur famille sont bien souvent supérieures à l'offre associative. La pratique d'une activité sous une forme moins calibrée comme elle peut l'être pendant les périodes scolaires est une attente pour nombre d'adhérents. La mise en œuvre de telles propositions ne peut pas toujours relever que de la seule association, mais plus souvent d'un regroupement d'associations, voire d'une proposition des structures territoriales de proximité qui peuvent apporter un appui pour initier de telles offres que les associations pourront ensuite prendre en relais. Il s'agit de la même démarche pour l'offre extrascolaire pour laquelle les collectivités locales sont parfois démunies, alors que les associations FSCF par leur démarche éducative peuvent répondre et être reconnues parmi les acteurs du temps extrascolaire.

Sous-programme 1 - Actions à destination des territoires isolés et/ou carencés

La modélisation d'espaces loisirs, selon la forme déjà largement structurée dans certains territoires, doit devenir la ressource fédérale pour les structures territoriales qui peuvent ainsi apporter des réponses aux attentes de collectivités locales, et s'appuyer sur le réseau associatif fédéral pour construire une offre d'activités éducatives et de loisirs, ouvertes à tous les publics, même ceux éloignés des pratiques sportives, artistiques ou culturelles.

Action 25 - Promouvoir le programme « Espaces Loisirs Itinérants »

Action 26 - S'implanter durablement sur le département 29 et développer le partenariat avec de nouvelles communes.

Action 27 - Développer le programme sur les départements 56 et 22

Action 28 - Renforcer et réactualiser l'offre existante sur le département 35, en lien avec le salarié actuel du CD

Sous-programme 2 - Actions Petite enfance – Parents

La démarche à la fois ludique, éducative et sportive de l'éveil de l'enfant s'inscrit parfaitement dans les objectifs du projet éducatif fédéral. Cette démarche proscrit la spécialisation de l'enfant dans une pratique avant 6 ans. Son développement doit permettre aux associations d'élargir leur offre envers tous les publics, avec l'appui des structures territoriales. L'évolution des outils et des formations sera déterminante pour la reconnaissance de la spécificité fédérale. Celle-ci doit aussi conduire à imaginer une formule de découverte des activités au-delà de 6 ans sous une démarche empreinte de la même dynamique visant à multiplier les expérimentations, sans spécialisation.

Action 29 - Promouvoir le programme « Eveil de l'Enfant » de la FSCF

Action 30 - Mettre en place des formations

Action 31 - Mutualiser les bonnes pratiques

Action 32 - Accompagner les structures pour le développement de l'activité

OBJECTIFS

- Répondre aux besoins d'encadrement de qualité des associations FSCF,
- Consolider le réseau associatif fédéral par la professionnalisation et la valorisation des compétences,
- Assurer l'avenir de la FSCF par la formation de ses dirigeants associatifs, la détection et le suivi des futurs talents,
- Favoriser l'engagement associatif, social et citoyen.

Programme 8 - Développement des formations techniques

L'évolution du cursus de formation fédérale doit s'inscrire dans l'époque actuelle en prenant en considération l'évolution des sollicitations diverses qui nécessitent une structuration différente dans l'espace et dans le temps. Les formations de proximité rencontrent toujours le même succès à condition qu'elles s'inscrivent dans la démarche qualitative de la formation fédérale. Leur développement sur tout le territoire doit respecter cette exigence afin de garantir aux animateurs, dont la mobilité est désormais une évidence, la possibilité de poursuivre l'encadrement s'ils le souhaitent. La formation permanente des animateurs est le gage de la reconnaissance portée à leur mission et les dirigeants associatifs doivent veiller à favoriser aussi bien l'évolution de leurs animateurs que leur renouvellement en inscrivant la formation comme un pilier de la pérennité associative.

Action 33 - Evaluer et adapter le programme des formations

Action 34 - Communiquer sur le plan de formation

Action 35 - Promouvoir la fédération et la multi-activité lors de ces formations

Programme 9 - Accompagnement des associations et des bénévoles

La formation des acteurs fédéraux est la priorité pour assurer le développement fédéral. Il en va de la formation des dirigeants d'associations, des dirigeants des structures territoriales, et de tous les acteurs qui prennent part à la réalisation des projets d'événements ou d'actions mises en œuvre sur le territoire.

Action 36 - Promouvoir la formation à la prise de responsabilité

Action 37 - Donner aux jeunes l'envie de s'engager

Action 38 - Informer sur les formations spécifiques

Programme 10 - Formation dans le domaine de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

L'habilitation que détient la FSCF pour les formations BAFA et BAFD constitue un réel levier de développement. C'est aujourd'hui sur tous les territoires que des structures sont engagées sur cette offre de formation.

Une formation transversale qui est un atout majeur pour les animateurs d'activités. Les associations et les structures territoriales de la Fédération pourront ainsi trouver des animateurs et directeurs pour mettre en place ou développer une offre de loisirs (de type ELI) ou un appui aux offres locales des collectivités assurant encore plus le lien avec l'offre d'activité en association, et une offre de séjours.

Action 39 - Créer une commission régionale ACM (pour ELI et pour les BAFA)

Sous-programme 1 - Formation BAFA-BAFD

Action 40 - Créer un cahier des charges pour l'organisation

Action 41 - Avoir une progression constante du nombre de stagiaires

Action 42 - Renforcer le calendrier des formations

Action 43 - Renforcer la stratégie de développement pour optimiser le remplissage des sessions

Action 44 - Etre un pivot pour l'organisation des BAFD pour les régions limitrophes

Action 45 - Créer des outils efficaces de gestion des formations

Action 46 - Etre présent sur les 4 départements de manière équilibrée

Action 47 - Renforcer et développer les partenariats

Sous-programme 2 - Formation continue

Action 48 - Proposer un catalogue de formations en fonction des besoins spécifiques

Action 49 - Impulser une dynamique associative autour des ACM

Programme 11 - Formation des salariés

Action 50 - Mettre en place un plan quadriennal de formation

OBJECTIFS

- Optimiser la communication interne et l'animation de nos instances associatives et fédérales
- Assurer la promotion de la FSCF et de ses activités
- Développer des services nouveaux d'information et de communication pour les licenciés, les associations FSCF et les publics bénéficiaires.
- Développer nos relations avec les associations et organisations proches
- Affirmer le positionnement de la FSCF dans son environnement
- Mettre en place des partenariats éthiques et durables

Programme 12 - Réorganiser la communication interne

De nombreux outils et kits de communication et de promotion ont été créés et diffusés, pour permettre aux structures de s'identifier, de se faire connaître, de rassembler, de collaborer, de se rapprocher. Il s'agit de renforcer l'utilisation généralisée de ces outils. Le développement de la communication digitale – web, réseaux sociaux, etc. – doit impérativement se poursuivre et se développer. L'accompagnement pour le bon usage de ces technologies est nécessaire.

Le réseau interne – associations, comités départementaux, comités régionaux -, a besoin d'une meilleure exposition pour valoriser ses actions et favoriser son fonctionnement.

Action 51 - Reconstruire le site internet régional

Action 52 - Créer une lettre d'information régionale régulière

Action 53 - Développer l'utilisation des réseaux sociaux

Action 54 - Accompagner les associations dans leurs démarches de développement

Action 55 - Développer le lien entre les structures

Action 56 - Créer un lien durable avec les comités territoriaux externes

Programme 13 - Renforcer la communication externe

Le développement de la FSCF passera par une meilleure visibilité et reconnaissance par le grand public et les institutions. Gagner en notoriété et en image doit permettre à la FSCF de s'imposer comme une institution qui compte. Un ensemble d'actions devra être mené dans ce sens.

Sous-programme 1 - Communication officielle

Action 57 - Communiquer avec les institutions et les collectivités

Sous-programme 2 - Communication vers le grand public

Action 58 - Mettre en place un site internet régional

Action 59 - Développer l'utilisation des réseaux sociaux

Action 60 - Participer à des événements de promotion (salons, ...)

Action 61 - Développer le contact avec la presse locale et régionale

Programme 14 - Favoriser les partenariats

Afin de proposer une offre partenariale adaptée à ses activités et à ses adhérents et de mettre en synergie ses actions avec des organismes aux valeurs proches, la Fédération entend poursuivre le développement de sa politique d'ouverture par des partenariats de sens. La démarche engagée cherchera à instaurer des relations de confiance et de qualité dans un souci permanent de fidélisation des partenaires, en phase avec les valeurs défendues par la Fédération au travers de son projet éducatif.

Sous-programme 1 - Développer la dynamique partenariale

Action 62 - Développer le partenariat de sens

Action 63 - Valoriser nos partenariats actuels

Sous-programme 2 - Renforcer les partenariats avec les autres comités régionaux FSCF

Action 64 - Mutualiser les moyens entre les territoires

Action 65 - Mutualiser les ressources

Action 66 - Partager des nouveaux projets

OBJECTIFS

- Contribuer à l'éducation à la santé,
- Promouvoir une politique de prévention,
- Œuvrer pour le « vivre ensemble »,
- Contribuer à l'intégration des publics prioritaires dans nos activités et associations,
- Inscrire la FSCF et ses associations dans une démarche « durable » et de préservation.

Programme 15 - Promouvoir des actions santé, bien-être, mieux-être

La FSCF est une fédération multisports et multi-activités qui s'adresse à tous les publics avec l'objectif prioritaire de l'épanouissement de l'individu. Son projet éducatif la prédestine à œuvrer pour la santé, le bien-être et le mieux-être, tant physiques que moraux de ses pratiquants.

La valorisation et la promotion de nos activités "de santé de bien-être et de mieux-être" a aussi pour vocation de développer l'accueil des publics en difficulté de santé au sein de nos associations et d'encourager ces dernières à proposer des offres d'activités vers des publics extérieurs.

*Sous-programme 1 - Protection des publics, prévention et éducation à la santé**Action 67 - Recenser et valoriser les bonnes pratiques**Action 68 - Mettre en place des formations et des actions de sensibilisation**Sous-programme 2 - Accueil, santé bien-être, mieux-être**Action 69 - Développer et soutenir des actions santé, bien-être**Action 70 - Accompagner des associations vers la labellisation santé*

Programme 16 - Contribuer à l'éducation populaire et à la cohésion sociale

La FSCF poursuit un projet qui porte l'homme au centre de ses préoccupations. Ce faisant, elle a toujours le souci d'accueillir l'autre. La compétition sans être secondaire est seconde, notre souci étant de promouvoir l'homme et la femme à son meilleur niveau.

La mandature doit permettre de s'ouvrir à de nouvelles collaborations et préparer les dirigeants et les cadres à prendre en compte la différence. Sur le plan territorial comme au sein des commissions régionales, il s'agira de promouvoir cet axe d'approche et d'en imaginer de nouveaux. Les publics dits prioritaires, c'est-à-dire toutes les personnes qui présentent des faiblesses, d'ordre social, physique ou mental, font partie des préoccupations de la fédération.

Sous-programme 1 - Contribuer à l'intégration des publics prioritaires dans nos activités et associations

Action 71 - Sensibiliser les associations à l'accueil de personnes en situation de handicap

Action 72 - Former les bénévoles, les encadrants et les salariés à l'accueil de ce même public

Sous-programme 2 - Favoriser l'engagement associatif, social et citoyen

Action 73 - Favoriser l'éveil aux responsabilités et à la vie associative

Action 74 - Sensibiliser et former à la laïcité

Action 75 - Encourager l'accueil de jeunes en Service Civique

Action 76 - Promouvoir la charte éthique et citoyenneté de la FSCF

Sous-programme 3 - Développer une offre d'actions Jeunesse diversifiées favorisant la mixité et l'intergénérationnel

Action 77 - Développer les ELI en milieu rural

Action 78 - Développer l'offre de séjours en partenariat avec d'autres associations

Action 79 - Développer des actions interactives

Programme 17 - S'inscrire dans une démarche de développement durable

Les préoccupations liées au développement durable occupent depuis plusieurs dizaines d'années une place de plus en plus importante dans nos sociétés. L'ambition est d'engager les dirigeants à tous les échelons à prendre part à cette démarche et à assumer leur responsabilité en matière de développement durable, sur le plan social, écologique et économique, dans toutes les activités fédérales. Plus largement, l'ambition est que les adhérents, quels qu'ils soient, puissent comprendre les enjeux de cet impératif, assurer leur participation, en mesurer les effets et rendre pérennes les dispositions qu'ils auront prises. Il s'agira de les informer, sensibiliser et éduquer aux enjeux du développement durable et au principe d'écocitoyenneté.

Sous-programme 1 - Promouvoir le concept de développement durable

Action 80 - Recenser et valoriser les bonnes pratiques

Action 81 - Sensibiliser et former des acteurs au développement durable

Action 82 - Mettre en avant le développement durable lors de nos diverses manifestations

Sous-programme 2 - Faire adhérer les acteurs fédéraux à la démarche

Action 83 - Mettre en place des événements éco-responsables

Action 84 - Accompagner les associations dans une démarche de développement durable

Action 85 - Mettre en place un partenariat avec des acteurs externes

PLAN DE REDUCTION DES INEGALITES



COMITÉ RÉGIONAL
BRETAGNE

BILAN

Le programme « Atoutform' » est le programme santé de la Fédération Sportive et Culturelle de France. Le Comité Régional Bretagne a signé pour la première fois en 2014 le contrat de marque du programme.

Avec ce programme, le Comité Régional travail à promouvoir le sport santé pour tous : pour les personnes atteintes de pathologies, mais également pour nos licenciés actuels et pour le grand public.

Ainsi, des sensibilisations sont mises en place sur les différents évènements régionaux ainsi que des soirées d'informations, afin de sensibiliser nos associations et le grand public à notre programme.

Actuellement, nous avons deux associations qui proposent des séances adaptées à un public atteint de pathologie, via la pratique de la gymnastique, de la marche ou de l'aviron.

Environ 150 personnes sont ainsi accueillies durant la saison sur deux départements : les Côtes d'Armor et l'Ille-et-Vilaine.

Afin de mettre en place ses sessions, deux encadrants professionnels formé pour la pratique du sport santé. De plus, une personne bénévole a également participé à la formation Sport Santé Bien-être organisée par la DRJSCS et l'ARS.

Nous savons également que d'autres associations proposent également des activités adaptées, cependant, nous manquons encore d'informations sur leur organisation.

Notre objectif sur l'olympiade est donc de développer le programme « Atoutform' » sur la région et de connaitre mieux les pratiques proposées au sein de nos associations, afin de leur apporter un meilleur soutien.

Programme 6 : Développement de l'activité sport santé

Action 20 : Constituer un groupe de travail Bien-être Mieux-être au sein de Comité Régional

OBJECTIFS	
2017-2018	- 3 personnes dans le groupe de travail
2018-2019	- 5 personnes dans le groupe de travail - Mettre en place 2 réunions sur la saison
2019-2020	- 7 personnes dans le groupe de travail - Mettre en place 3 réunions sur la saison
2020-2021	- 10 personnes dans le groupe de travail - Mettre en place 3 réunions sur la saison

Action 21 : Promouvoir le programme « Atoutform' » de la FSCF

OBJECTIFS	
2017-2018	- Mettre en place deux réunions d'information pour présenter le programme à nos associations. - Présenter le programme à nos partenaires institutionnels.
2018-2019	- Mettre en place quatre réunions d'information (dans chacun des départements de la région) pour présenter le programme à nos associations et aux associations extérieures intéressées par le programme, et échanger sur les pratiques de nos associations - Accompagner et animer le réseau des associations Atoutform' de la région - Présenter le programme à nos partenaires institutionnels et privés.
2019-2020	- Mettre en place quatre réunions d'information (dans chacun des départements de la région) pour présenter le programme à nos associations et aux associations extérieures intéressées par le programme et échanger sur les pratiques de nos associations - Accompagner et animer le réseau des associations Atoutform' de la région - Promouvoir le programme au sein des médecins, instituts médicaux, EHPAD...
2020-2021	- Mettre en place quatre réunions d'information (dans chacun des départements de la région) pour présenter le programme à nos associations et aux associations extérieures intéressées par le programme, et échanger sur les pratiques de nos associations - Accompagner et animer le réseau des associations Atoutform' de la région - Promouvoir le programme au sein des médecins, instituts médicaux, EHPAD...

- **Action 22 : Accompagner les structures dans la démarche « Atoutform' »**

OBJECTIFS

2017-2018	- 2 associations proposant une activité Sport Santé sur la région - 50 % des clubs proposant une activité adaptée signent la charte « Atoutform' »
2018-2019	- 5 associations proposant une activité Sport Santé sur la région - 75 % des clubs proposant une activité adaptée signent la charte « Atoutform' »
2019-2020	- 8 associations proposant une activité Sport Santé sur la région, sur au moins 3 départements - 85 % des clubs proposant une activité adaptée signent la charte « Atoutform' »
2020-2021	- 12 associations proposant une activité Sport Santé sur la région, dont au moins une sur chaque département - 100 % des clubs proposant une activité adaptée signent la charte « Atoutform' »

- **Action 23 : Mettre en place des formations et des actions de sensibilisation auprès du plus grand nombre**

OBJECTIFS

2017-2018	- Organiser 3 sensibilisations lors des manifestations régionales ou sur des soirées d'informations - 2 personnes présentent sur les formations de la DRJSCS et de l'ARS
2018-2019	- Organiser 4 sensibilisations lors des manifestations régionales ou sur des soirées d'informations - 3 personnes présentent sur les formations de la DRJSCS et de l'ARS
2019-2020	- Organiser 4 sensibilisations lors des manifestations régionales ou sur des soirées d'informations - 4 personnes présentent sur les formations de la DRJSCS et de l'ARS
2020-2021	- Organiser 4 sensibilisations lors des manifestations régionales ou sur des soirées d'informations - 6 personnes présentent sur les formations de la DRJSCS et de l'ARS

- **Action 24 : Mutualiser les bonnes pratiques**

OBJECTIFS

2017-2018	- Créer une page dédiée sur le site internet du Comité Régional et mettre en avant des associations via cette page internet - Organiser une soirée d'échange avec les associations proposant des activités Sport Santé et des associations souhaitant en mettre en place
2018-2019	- Alimenter la page de notre site internet dédiée à l'activité Sport Santé en mettant en avant les bonnes pratiques dans nos associations - Organiser deux soirées d'échange avec les associations proposant des activités Sport Santé et des associations souhaitant en mettre en place
2019-2020	- Alimenter la page de notre site internet dédiée à l'activité Sport Santé en mettant en avant les bonnes pratiques dans nos associations - Organiser une soirée d'échange sur chaque département de la région avec les associations proposant des activités Sport Santé et des associations souhaitant en mettre en place
2020-2021	- Alimenter la page de notre site internet dédiée à l'activité Sport Santé en mettant en avant les bonnes pratiques dans nos associations - Organiser une soirée d'échange sur chaque département de la région avec les associations proposant des activités Sport Santé et des associations souhaitant en mettre en place

AXE 5 : MENER DES POLITIQUES TRANSVERSALES

Programme 15 : Promouvoir des actions santé, bien-être, mieux-être

Sous-programme 1 – Protection des publics, prévention et éducation à la santé

- **Action 67** : Recenser et valoriser les bonnes pratiques

OBJECTIFS

2017-2018	<ul style="list-style-type: none">- Créer une page dédiée sur le site internet du Comité Régional et mettre en avant des associations via cette page internet- Organiser une soirée d'échange avec les associations proposant des activités Sport Santé et des associations souhaitant en mettre en place
2018-2019	<ul style="list-style-type: none">- Alimenter la page de notre site internet dédiée à l'activité Sport Santé en mettant en avant les bonnes pratiques dans nos associations- Organiser deux soirées d'échange avec les associations proposant des activités Sport Santé et des associations souhaitant en mettre en place
2019-2020	<ul style="list-style-type: none">- Alimenter la page de notre site internet dédiée à l'activité Sport Santé en mettant en avant les bonnes pratiques dans nos associations- Organiser une soirée d'échange sur chaque département de la région avec les associations proposant des activités Sport Santé et des associations souhaitant en mettre en place
2020-2021	<ul style="list-style-type: none">- Alimenter la page de notre site internet dédiée à l'activité Sport Santé en mettant en avant les bonnes pratiques dans nos associations- Organiser une soirée d'échange sur chaque département de la région avec les associations proposant des activités Sport Santé et des associations souhaitant en mettre en place

- **Action 68** : Mettre en place des formations et des actions de sensibilisation

OBJECTIFS

2017-2018	<ul style="list-style-type: none">- Organiser 3 sensibilisations lors des manifestations régionales ou sur des soirées d'informations- 2 personnes présentent sur les formations de la DRJSCS et de l'ARS
2018-2019	<ul style="list-style-type: none">- Organiser 4 sensibilisations lors des manifestations régionales ou sur des soirées d'informations- 3 personnes présentent sur les formations de la DRJSCS et de l'ARS
2019-2020	<ul style="list-style-type: none">- Organiser 4 sensibilisations lors des manifestations régionales ou sur des soirées d'informations- 4 personnes présentent sur les formations de la DRJSCS et de l'ARS
2020-2021	<ul style="list-style-type: none">- Organiser 4 sensibilisations lors des manifestations régionales ou sur des soirées d'informations- 6 personnes présentent sur les formations de la DRJSCS et de l'ARS

Sous-programme 2 – Accueil, santé bien-être, mieux-être

- **Action 69** : Développer et soutenir des actions santé, bien-être

OBJECTIFS

2017-2018	- 2 clubs proposant une activité Sport Santé - Environ 150 participants
2018-2019	- 5 associations proposant une activité Sport Santé sur la région - Environ 250 participants
2019-2020	- 8 associations proposant une activité Sport Santé sur la région, sur au moins 3 départements - Environ 400
2020-2021	- 12 associations proposant une activité Sport Santé sur la région, dont au moins une sur chaque département - Environ 550 participants

- **Action 70** : Accompagner des associations vers la labellisation santé

OBJECTIFS

2017-2018	- 1 clubs labélisés Atoutform - 2 clubs labélisé Sport Santé Bien-être Bretagne
2018-2019	- 3 clubs labélisés Atoutform - 3 clubs labélisé Sport Santé Bien-être Bretagne
2019-2020	- 7 clubs labélisés Atoutform - 5 clubs labélisé Sport Santé Bien-être Bretagne
2020-2021	- 12 clubs labélisés Atoutform - 6 clubs labélisé Sport Santé Bien-être Bretagne

BILAN

Les Espaces Loisirs Itinérants en partenariat avec les collectivités locales et la Caisse d'Allocations Familiales n'ont cessé de se développer. De nombreux jeunes ont ainsi pu découvrir et/ou pratiquer des activités sportives, culturelles, d'expressions ou de loisirs pendant les périodes de vacances scolaires.

En 2016-2017, ce sont 576 jeunes qui ont participé sur 15 communes aux 26 séjours proposés. Cette hausse est due à l'installation de séjours dans le Finistère et au développement continu en Ille et Vilaine.

L'augmentation des effectifs nécessite des adaptations : recrutement de nouvelles équipes, investissement dans de nouveaux kits de matériel.

Nous avons retravaillé l'ensemble des outils de communication des Espaces Loisirs Itinérants afin de gagner en lisibilité et en visibilité à la fois pour les familles, les collectivités locales et nos partenaires.

AXE 2 : ENRICHIR L'OFFRE D'ACTIVITES FEDERALES ET L'OUVRIR AU PLUS GRAND NOMBRE

Programme 7 : Développement des activités éducatives et d'animation

Sous-programme 1 – Actions à destination des territoires isolés et/ou carencés

- **Action 25** : Promouvoir le programme « Espaces loisirs Itinérants »

OBJECTIFS

2017-2018	<ul style="list-style-type: none">- Présenter le projet ELI aux référents Enfance-jeunesse de 5 communautés de communes.- Présenter le projet ELI à nos partenaires institutionnels et privés
2018-2019	<ul style="list-style-type: none">- Présenter le projet ELI aux référents Enfance-jeunesse de 5 nouvelles communautés de communes.
2019-2020	<ul style="list-style-type: none">- Présenter le projet ELI aux référents Enfance-jeunesse de 5 nouvelles communautés de communes.
2020-2021	<ul style="list-style-type: none">- Bilan des présentations- Estimation des futurs besoins

- **Action 26** : S'implanter durablement sur le département 29 et développer le partenariat avec de nouvelles communes

OBJECTIFS

2017-2018	<ul style="list-style-type: none">- Renouveler la mise en place des séjours ELI avec les communes partenaires.- Démarcher l'ensemble des communes de moins de 5000 habitants.- Mettre en place des séjours ELI dans 2 nouvelles communes.- Accueillir 120 jeunes
2018-2019	<ul style="list-style-type: none">- Démarcher l'ensemble des communes entre 5000 et 8000 habitants- Mettre en place des séjours ELI dans 2 nouvelles communes.- Accueillir 150 jeunes
2019-2020	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des séjours ELI dans 2 nouvelles communes.- Accueillir 200 jeunes
2020-2021	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des séjours ELI dans 2 nouvelles communes.- Accueillir 250 jeunes.- Renouveler la mise en place des séjours ELI avec les communes partenaires

- **Action 27** : Développer le programme sur les départements 56 et 22

OBJECTIFS

2017-2018	<ul style="list-style-type: none">- Démarcher l'ensemble communes de moins de 5000 habitants.- Mettre en place une réunion d'information et de présentation à destination des adjoints Animation, Enfance, Jeunesse des communes.
2018-2019	<ul style="list-style-type: none">- Renouveler la mise en place des séjours ELI avec les communes partenaires- Démarcher l'ensemble des communes entre 5000 et 8000 habitants- Mettre en place des séjours ELI dans 1 nouvelles communes par département.- Accueillir 50 jeunes par département
2019-2020	<ul style="list-style-type: none">- Renouveler la mise en place des séjours ELI avec les communes partenaires- Mettre en place des séjours ELI dans 2 nouvelles communes par département.- Accueillir 100 jeunes par département
2020-2021	<ul style="list-style-type: none">- Renouveler la mise en place des séjours ELI avec les communes partenaires- Mettre en place des séjours ELI dans 2 nouvelles communes par département.- Accueillir 150 jeunes par département

- **Action 28** : Renforcer et réactualiser l'offre existante sur le département 35, en lien avec le salarié actuel du Comité Départemental

OBJECTIFS

2017-2018	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler la mise en place des séjours ELI avec les communes partenaires. - Démarcher l'ensemble des communes de moins de 5000 habitants. - Mettre en place des séjours ELI dans 2 nouvelles communes. - Accueillir 500 jeunes
2018-2019	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler la mise en place des séjours ELI avec les communes partenaires - Démarcher l'ensemble des communes entre 5000 et 8000 habitants - Mettre en place des séjours ELI dans 2 nouvelles communes par département. - Accueillir 550 jeunes
2019-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler la mise en place des séjours ELI avec les communes partenaires - Mettre en place des séjours ELI dans 2 nouvelles communes par département. - Accueillir 600 jeunes
2020-2021	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler la mise en place des séjours ELI avec les communes partenaires - Mettre en place des séjours ELI dans 2 nouvelles communes par département. - Accueillir 700 jeunes

AXE 5 : MENER DES POLITIQUES TRANSVERSALES

Programme 16 : Contribuer à l'éducation populaire et à la cohésion sociale

Sous-programme 3 – Développer une offre d'actions Jeunesse diversifiées favorisant la mixité et l'intergénérationnel

- **Action 77** : Développer les ELI en milieu rural

OBJECTIFS

2017-2018	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter le projet ELI aux référents Enfance-jeunesse de 5 communautés de communes. - Présenter le projet ELI à nos partenaires institutionnels et privés - Renouveler la mise en place des séjours ELI avec les communes partenaires. - Démarcher l'ensemble des communes de moins de 5000 habitants. - Mettre en place des séjours ELI dans 4 nouvelles communes. - Accueillir 600 jeunes sur les ELI
2018-2019	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter le projet ELI aux référents Enfance-jeunesse de 5 nouvelles communautés de communes. - Renouveler la mise en place des séjours ELI avec les communes partenaires. - Démarcher l'ensemble des communes entre 5000 et 8000 habitants. - Mettre en place des séjours ELI dans 6 nouvelles communes. - Accueillir 750 jeunes sur les ELI
2019-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter le projet ELI aux référents Enfance-jeunesse de 5 nouvelles communautés de communes. - Renouveler la mise en place des séjours ELI avec les communes partenaires. - Mettre en place des séjours ELI dans 6 nouvelles communes. - Accueillir 850 jeunes sur les ELI
2020-2021	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler la mise en place des séjours ELI avec les communes partenaires. - Mettre en place des séjours ELI dans 6 nouvelles communes. - Accueillir 1000 jeunes sur les ELI

- **Action 78** : Développer l'offre de séjours en partenariat avec d'autres associations

OBJECTIFS

2017-2018	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Nouer de nouveaux partenariats avec des associations de séjours de vacances.</i> - <i>Affilier une nouvelle association de séjours de vacances.</i> - <i>Promouvoir les séjours de vacances auprès des adhérents et des collectivités locales partenaires.</i> - <i>Promouvoir SoLeader, séjour d'accompagnement aux responsabilités pour les jeunes</i>
2018-2019	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Nouer de nouveaux partenariats avec des associations de séjours de vacances.</i> - <i>Affilier une nouvelle association de séjours de vacances.</i>
2019-2020	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en place un séjour sportif et de loisirs aux jeunes adhérents de la FSCF</i>
2020-2021	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Développer de nouveaux séjours sportifs et de loisirs aux adhérents de la FSCF</i> - <i>Mettre en place un ELI en format Séjour</i>

- **Action 79** : Développer des actions interactives

OBJECTIFS

2017-2018	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en place à la fin des ELI un temps convivial collectivité locale, parents, enfants, équipe d'animation.</i>
2018-2019	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en place durant les ELI des soirées intergénérationnelles.</i> - <i>Mettre en place des activités sportives, culturelles, d'expressions et de loisirs parents/enfants.</i>
2019-2020	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en place des inter-ELI en fonction des territoires</i>
2020-2021	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en place une journée départementale ELI à l'attention des familles par département</i>



PRESENTATION DES PROJETS

1 // La Certification	38
2 // Atoutform'	39
3 // L'éveil de l'enfant	41
4 // Les Espaces Loisirs Itinérants (ELI)	42
5 // Charte éthique et citoyenne	45

1

La certification

// Qu'est-ce que la certification FSCF

La certification s'adresse à toutes les associations affiliées à la FSCF qui souhaitent donner à leurs adhérents l'assurance d'une démarche de qualité. Cette démarche, volontaire, permet à l'association de garantir la qualité d'accueil, d'encadrement et de l'offre d'activités proposées.

// Durée de la certification

La **certification** est valable 5 ans et renouvelable après la validation, par le comité départemental d'appartenance de l'association, du respect de 12 critères obligatoires réunis en cinq thématiques. Elle constitue la première étape pour l'obtention des labels.

L'association s'engage à respecter la validité de tous les critères de la certification FSCF pendant les 5 ans. Lors de cette période, l'association pourra donc profiter de tous les outils qui vont lui être mis à disposition pour communiquer sur sa certification.

La fédération a décidé de fixer la durée de la certification à 5 ans dans le but de permettre à l'association de mettre en place une stratégie de développement sur le long terme.

// Les Avantages

Une fois certifiée, l'association va pouvoir bénéficier d'avantages concrets. En mettant en évidence la qualité des services qu'elle propose (accueil, encadrement, activités, formation, ...), l'association va notamment pouvoir appuyer ses demandes de subventions auprès des collectivités territoriales ou autres.

De plus, la certification permettra d'accéder aux futurs labels FSCF lorsque ceux-ci seront disponibles. Enfin, la certification est une reconnaissance officielle de la fédération. Au-delà de l'affiliation, une certification prouve un engagement de l'association dans la vie locale de la FSCF et une garantie du respect de ses valeurs. Pour chaque association certifiée, un courrier va être envoyé aux collectivités territoriales concernées (commune, intercommunalité, conseil départemental, etc.) précisant les qualités et les valeurs que l'association défend et véhicule au travers la certification FSCF.

La certification va également permettre d'assurer une visibilité privilégiée par une communication spécifique auprès des adhérents et des partenaires de l'association.





Un programme de santé publique

Il est désormais prouvé que la pratique d'une activité physique adaptée et modérée participe à la préservation du capital santé et aide à lutter efficacement contre les effets de la sédentarité, du vieillissement et de l'isolement.

C'est en cherchant à concilier ses valeurs de respect de la personne, d'ouverture, d'autonomie, de solidarité et de responsabilité avec ses engagements en matière de santé publique que la Fédération Sportive et Culturelle de France a conçu le programme Atoutform'.

Un programme pour tous

Inscrit dans le plan national « sport-santé-bien-être », Atoutform' s'adresse tant aux personnes soucieuses de pratiquer des activités (sportives et culturelles) régulières et adaptées à leur capacité physique, leur rythme de vie, etc. qu'aux personnes fragilisées par la maladie, le handicap ou l'âge.

Les besoins de ces publics étant différents, Atoutform' se décline en 3 thématiques pour y répondre:

-  Atout+
-  Form+
-  Bouge+

Le programme Atoutform permet d'enrichir et de donner une plus-value santé à l'association, d'interpeller ses adhérents ou le grand public sur son état de forme, mais également de sensibiliser à l'intérêt d'une pratique d'activité physique régulière en association.



La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) propose à ses associations son programme santé Atoutform' afin que chacun découvre une pratique qui lui est adaptée quels que soient son âge, son état de santé et ses capacités physiques.



	 Atout+ PRÉSERVER SA SANTÉ	 Form+ ADAPTER SA PRATIQUE	 Bouge+ BOUGER AU QUOTIDIEN
Le public	Pour tous les publics: sportifs ou non, les passionnés, les curieux, les novices ou les experts.	Pour les publics fragilisés avec des besoins spécifiques actifs ou non, seniors, personnes en situation de handicap ou avec une maladie chronique (maladie cardiovasculaire, diabète, obésité, etc.)	Pour les personnes souhaitant faire évoluer durablement leurs déplacements au quotidien.
L'objectif	Animer des actions de prévention santé pour tous	Proposer des activités adaptées aux besoins de publics fragilisés.	Animer des défis pour bouger plus au quotidien
En pratique	<ul style="list-style-type: none"> . Des activités physiques et culturelles . Des animateurs attentifs . Des actions de prévention santé . Des conférences santé . Des informations grand public . Des stands d'information santé, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> . Des animateurs qualifiés . Des formations Sport-Santé . Des activités adaptées à des publics fragilisés 	<ul style="list-style-type: none"> . Proposer une activité permettant à chacun de se responsabiliser en devenant acteur de sa santé grâce à la marche. . En résumé...Marcher plus au quotidien!

La thématique Atout+ est obligatoire. Vous choisissez ensuite de développer ou non les thématiques Form+ et Bouge+

Le comité régional et départemental s'engage à soutenir les démarches locales. Pour cela, ils mettront à disposition leur « réseau de santé », communiqueront sur les initiatives des associations et organiseront des temps forts de sensibilisations et de formations.

Les plus-values pour votre association

- Enrichir sa palette d'activités
- Obtenir une plus-value santé
- Interpeller ses adhérents ou le grand public sur son état de forme
- Sensibiliser à l'intérêt d'une pratique d'Activité Physique en association
- Faire la différence avec d'autres associations similaires
- Obtenir une oreille attentive des institutions locales
- Obtenir plus facilement des locaux
- Etc.

Pour toutes demandes de renseignements sur le programme santé Atoutform':

www.fscf.asso.fr/atoutform

coordination@bretagne-fscf.fr - 02 99 50 38 11

3

Eveil de l'enfant

Reposant sur la non-spécialisation d'une pratique avant l'âge de 6 ans, l'Eveil de l'enfant est un concept créé et développé par la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF). Cette activité part des prémices de la marche jusqu'à l'acquisition des capacités motrices et permet aux plus jeunes de gagner en confiance et découvrir ce qu'ils aiment ou non. En cette rentrée 2016, l'Eveil de l'enfant est idéal pour les aider à mieux connaître leur environnement, leur corps et leurs envies.

Pour le développement des enfants

L'Eveil de l'enfant, 3^e activité de la FSCF en terme de licenciés, se base sur une démarche éducative ayant pour objectif le développement global des tout-petits. Avant 6 ans, l'enfant construit l'essentiel de son schéma moteur, façonne ses choix, ses goûts et ses envies. Il est donc important de l'aider à s'affirmer pour qu'il soit bien dans son corps et sa tête mais aussi autonome. Ce concept, d'éveil global permet à l'enfant de prendre conscience de ses possibilités corporelles, artistiques, affectives, sociales et de s'exprimer avec beaucoup de plaisir.



Les séances, d'une durée d'une heure, reposent sur quatre principes clés :

- **Découverte** : l'enfant a besoin d'expériences motrices et culturelles dans tous les domaines sans visée technique, ni spécialisation précoce.
- **Diversité** : l'enfant a besoin d'activités diversifiées. Il faut lui proposer la multi-activité par des séances construites sur des thèmes variés et du matériel adapté.
- **Collectif** : l'enfant a besoin d'être reconnu. La confrontation avec les autres doit se faire dans les situations de jeu aux règles bien adaptées et claires, et non dans des situations de compétition.
- **Individualisation** : l'enfant a besoin de sécurité affective et physique : il doit pouvoir s'engager dans l'action, par plaisir et en toute confiance. Il doit pouvoir être respecté et encouragé quels que soient son rythme et ses compétences.

Une activité stimulante

Les séances d'Eveil de l'enfant proposent des situations motivantes de jeu, pour amener l'enfant à s'engager dans l'activité et à trouver ses réponses motrices. Des déplacements mais aussi des manipulations d'accessoires (cerceau, corde, raquettes, briques, ballon, ruban, etc.) ou des jeux de coopération font partie intégrante des séances. L'enfant est également amené à jouer dans l'espace, avec les sons, avec ses sens et avec les autres en faisant appel à son imaginaire.



4

Les Espaces Loisirs Itinérants (ELI)

Les Espaces Loisirs Itinérants (ELI) un projet pour les jeunes et les communes :

ELI, c'est d'abord une intention : proposer des activités de loisirs, très accessibles financièrement, aux jeunes âgés de 8 à 17 ans résidant principalement en zone rurale et souvent éloignés des propositions mises en place par les différentes structures d'animations locales. ELI se veut être un projet complémentaire et innovant par rapport aux activités annuelles.

ELI, c'est ensuite un concept : un organisateur (un comité) recrute une équipe d'encadrement qualifiée qui propose et organise des activités variées, à la demande de collectivités intéressées. Une multitude d'activités ludiques et innovantes sont possibles grâce à des kits conséquents de matériel qui sont déplacés de communes en communes. Ces activités sont proposées « à la carte » pour permettre aux jeunes de participer à l'organisation de leurs vacances (le choix s'effectue la veille pour le lendemain). Le « jeu » est le maître mot des activités, il est à concevoir selon un principe d'initiation et à la recherche de nouvelles activités ludiques, innovantes, émergentes peu connues du grand public.

NOUS ACCUEILLONS

- Les jeunes de **10 à 17 ans**
- Pendant les **vacances scolaires**
- Du **lundi au vendredi**
- De **9h à 18h**
(début des activités à 10h, pause le midi)
- **+ une ou deux soirées**
« jeunes et parents » par semaine

18

COMMUNES
de Bretagne ont déjà
fait appel aux Espaces
de Loisirs Itinérants
de la FSCF

NOUS VENONS AVEC



L'ENCADREMENT

Une équipe avec un directeur BAFD* et des animateurs BAFA*



LE MATÉRIEL

Nous fournissons tout le matériel (sportif, pédagogique) nécessaire à l'animation de la semaine

*Brevet D'aptitude aux Fonctions d'Animateur / de Directeur

ELI, c'est enfin une démarche : construire des relations de partenariat avec des collectivités territoriales. C'est une mutualisation des moyens entre la FSCF et les collectivités – signataires d'une convention – qui permet de proposer ce service aux habitants moyennant une participation financière très modique.



NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

- **Accueillir tous les jeunes** qui ne partent pas ou peu en vacances, quelque soit leur budget
- **Impulser la participation à des activités** sportives et culturelles, traditionnelles ou originales
- Permettre aux jeunes d'être **acteurs de leurs vacances**
- **Favoriser le respect et la solidarité** au travers des activités collectives
- **Permettre la rencontre multi générationnelle** dans un cadre convivial et nouveau
- **Favoriser les relations locales** voire intercommunales, autour d'activités de loisirs

LES ACTIVITÉS POSSIBLES



• **Activités sportives traditionnelles** : Baseball, roller, volley-ball, handball, hockey, badminton, tennis, foot...



• **Activités sportives originales** : Tchoukball, kinball, ultimate, pétéka, vortex, parcours d'orientation...



• **Activités culturelles et artistiques** : Jeux de société, théâtre, activités manuelles, danse, cuisine, petits et grands jeux



• **Activités festives à la carte** :



- **soirée familiale**, palets, pétanques, soirées grillades...

- **d'autres activités pourront être proposées** sous réserve d'un encadrement spécifique et de lieux adaptés. Les jeunes prennent partie intégrante du programme en concertation avec l'équipe d'animateurs.



VOTRE PARTICIPATION

- **Les installations sportives**

- Mise à disposition d'un complexe sportif (espace vert et espace couvert)

- **L'hébergement de l'encadrement**

- Mise à disposition pour l'équipe d'encadrement d'un local avec douches, toilettes, réfrigérateur

- **La communication**

- Distribution des affiches et tracts réalisés par la FSCF dans les commerces et les écoles
- Parution d'articles dans le journal municipal, la presse locale

- **Votre participation financière**

- Pour la municipalité, la participation couvre les frais de fonctionnement et dépend du nombre d'enfants accueillis

- **L'inscription des jeunes**

- Les participants s'inscrivent auprès de la Mairie
- La participation financière des familles dépend du quotient familial (chèques vacances acceptés)

- **Le matériel**

- Récupération du matériel sur la commune précédente soit avec un véhicule communal soit de location (facture de location prise en charge)

**VOTRE ENGAGEMENT AUX ESPACES LOISIRS ITINÉRANTS
SERA FORMALISÉ PAR LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION**

UN BILAN VOUS SERA PRÉSENTÉ EN FIN D'ANNÉE



Révêler la passion qui vous anime.

FSCF CD29

Espace associatif - 06 rue Pen
Ar Créac'h - 29200 BREST
Tél. 02 98 46 00 29
Email : cd.finistere@fscf.asso.fr



santé
famille
retraite
services

Préambule : Pourquoi une charte fédérale FSCF déclinée régionalement ?

Le Comité National Olympique et Sportif Français a déjà réalisé une charte nationale et sa déclinaison fédérale sur le plan régional est un engagement et un message fort du mouvement sportif en totale adhésion à cette conception du sport. Dépassement, respect de soi, de l'adversaire, des règles du jeu, solidarité, altruisme, esprit d'équipe, goût de l'effort... Les valeurs attachées au sport et à la pratique sportive sont assez faciles à identifier tant celles-ci sont régulièrement proclamées par une multitude d'acteurs (mouvement sportif, pouvoirs publics, associations, collectivités territoriales, entreprises...), avec souvent des intentions bien diverses.

La pluralité des valeurs attachées au sport, selon l'angle où l'on se place, est le signe de leur relativité et de leur possible instrumentalisation. Le sport est un domaine d'étude particulièrement intéressant à une époque où la société semble en perte de repères et où elle s'interroge sur les valeurs qu'elle souhaite voir prévaloir dans le futur.

Cette charte a pour but de dépasser ce paradigme en prenant fermement position et en réaffirmant les valeurs humanistes, citoyennes et sociales que souhaite véhiculer le mouvement sportif à l'image des instances internationales.

L'UNESCO définit le sport comme un « instrument de promotion de la paix », et précise dans sa « Charte Internationale de l'Éducation Physique et du Sport » en 1978 que le sport favorise « *le progrès social et l'instauration de meilleures conditions de vie* ». Le Conseil Européen reconnaît la fonction d'intérêt général du sport et la déclaration annexée au traité d'Amsterdam souligne son importance sociale et en particulier son rôle de « ferment de l'identité et de trait d'union entre les hommes ». En France, l'article 1^{er} du Code du Sport (L.100-1) affirme que « les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles ainsi qu'à la santé. La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général ». Selon l'article L.141-3 du code du sport « *Le Comité national olympique et sportif français veille au respect de la déontologie du sport établie par lui après avis de la Commission nationale du sport de haut niveau* ».

Deux axes prédominent, à savoir, l'accent sur les questions éthiques et déontologiques, qui doivent être distinguées des règles du droit disciplinaire. Si les premières constituent l'ensemble des principes qui sont à la base de la pratique sportive et de la conduite de chacun, dans sa vie personnelle ou en société, le droit disciplinaire a pour fonction de sanctionner les comportements déviants, en définissant les fautes passibles de sanctions et la procédure à suivre pour leur application.

L'éthique et la déontologie ont une fonction préventive : il s'agit de définir, dans une profession ou un secteur d'activité déterminé, les valeurs fondamentales du sport et des principes de bonne conduite constituant un guide d'action pour les intéressés.

La Fédération Sportive et Culturelle de France, Fédération affinitaire multisports adhérente du CNOSF, exhorte et incite vivement les comités régionaux à mettre en œuvre ces valeurs éducatives et sociales que le sport se doit de véhiculer par responsabilité au sein d'une société censée favoriser l'inclusion sociale et la promotion de l'homme dans sa dimension du bien-être et du mieux vivre ensemble.

La FSCF s'appuie sur les travaux du CNOSF et souhaite mobiliser les différents partenaires régionaux respectifs : l'AMF (association des maires de France et son réseau), le CR (conseil régional) et l'État (DRJSCS), afin d'engager un chantier visant à redonner aux sports toute sa place en matière éducative et sociale.

Cette charte d'éthique et de déontologie, ainsi conçue, s'articule autour de trois grands thèmes :

Axe 1. L'esprit sportif et les valeurs du sport - consistant à définir les grands principes éthiques devant guider la façon de pratiquer et de s'investir dans le sport ;

Axe 2. Les règles déontologiques - applicables plus particulièrement aux acteurs du sport (statuts, règlement intérieur ou disciplinaire et mise en application de ceux-ci) :

Axe 3. Les axes de prévention - à mettre en œuvre par les « acteurs ou partenaires » du sport pour inciter à cet objectif d'éthique et de lutte contre les comportements contraires aux valeurs du sport bref de déontologie sportive.

AXE 1 : L'ESPRIT SPORTIF ET LES VALEURS DU SPORT

1^{er} Principe : Avoir l'esprit sportif, dans le sport et dans la vie, c'est :

- Être respectueux du jeu, des règles, de soi-même, des autres et des institutions sportives et publiques
- Être honnête, intègre et loyal
- Être solidaire, altruiste et fraternel
- Être tolérant.

2^{ème} Principe : Les valeurs fondamentales du sport sont :

- D'être ouvert et accessible à tous (public féminin, public éloigné de la pratique sportive, personne en situation de handicap), quelle que soit la forme de pratique ou la discipline
- De favoriser l'égalité des chances et l'égalité homme-femme
- De favoriser la cohésion et le lien entre tous les acteurs du sport
- De refuser toute forme de violences, d'incivilités et de discriminations.
- De refuser toute forme de racisme, de xénophobie, de sexisme et d'homophobie

3^{ème} Principe : L'esprit sportif et les valeurs du sport doivent être enseignés et appris à travers une pratique sportive au service de cet idéal sportif, social et éducatif. Ce n'est qu'en faisant vivre et en respectant scrupuleusement ces principes qu'ils seront promus et défendus.

AXE 2 : LA DEONTOLOGIE - LES DEVOIRS DES ACTEURS DU SPORT

Chapitre 1 : LES ACTEURS DU JEU et ENTOURAGE

(sportifs, pratiquants, entraîneurs, éducateurs, arbitres, dirigeants, staff technique et médical, parents, supporters, etc.)

1^{er} Principe : Se conformer aux règles du jeu.

2^{ème} Principe : Respecter tous les acteurs de la compétition : Partenaires, adversaires, arbitres et officiels, éducateurs, entraîneurs, dirigeants, organisateurs et se respecter soi-même.

3^{ème} Principe : Respecter les décisions de l'arbitre.

4^{ème} Principe : Respecter les locaux, les équipements, le matériel et l'environnement.

5^{ème} Principe : S'interdire toute forme de violence, de tricherie et de dopage et être maître de soi en toutes circonstances.

6^{ème} Principe : S'interdire toute forme de discrimination, respecter les opinions, les croyances – Association, espace de neutralité.

Chapitre 2 : LES INSTITUTIONS SPORTIVES

(Clubs, comités départementaux et régionaux, ligues et districts)

1^{er} Principe : Les institutions sportives et notamment les élus veillent dans leurs instances dirigeantes au respect de la démocratie et à l'application des statuts et des divers règlements prévus à cet effet (règlement intérieur, disciplinaire, technique, etc.). Elles défendent les valeurs fondamentales du sport et son universalité.

2^{ème} Principe : Les institutions sportives assurent le libre et égal accès de tous aux activités sportives. Elles luttent contre toute forme de discrimination (croyances, idées, orientations sexuelles)

3^{ème} Principe : Les institutions sportives favorisent la pratique féminine ainsi que l'égalité de présence des hommes et des femmes aux fonctions dirigeantes.

4^{ème} Principe : Les institutions sportives, par délégation de pouvoir et dans le respect des règlements édictés de leurs fédérations respectives organisent de manière autonome et indépendante les compétitions. Elles veillent au bon déroulement des rencontres sportives en préservant l'intégrité et la santé des acteurs du jeu ainsi que la sécurité du public.

5^{ème} Principe : Les institutions sportives favorisent un encadrement optimal des disciplines dont elles ont la charge à l'égard de tous les publics qui les pratiquent.

Pour assurer sa pleine efficacité, la charte d'éthique FSCF devra être transposée par les Comités Régionaux au sein des territoires, au besoin en l'adaptant ou la complétant, dans des chartes d'éthique propres à chaque discipline, conformément à l'article 1.1.5 des dispositions obligatoires des statuts des fédérations sportives agréées figurant en annexe I-5 du code du sport.

TITRE 3 : LES AXES DE PREVENTION

1^{er} axe : Prévention/Education

- Le sport est passion et émotion, mais en aucun cas cette flamme ne doit dépasser la raison. Dès le plus jeune âge, l'éducation du comportement doit être en adéquation avec l'esprit sportif et les valeurs du sport car cela va conditionner son mode de relation aux autres et son comportement en général.
- Intégrer une activité liée à l'esprit sportif (auto-arbitrage, etc.)
- Consacrer une période de sensibilisation à l'esprit sportif.
- Faire observer la présence de comportements allant à l'encontre de l'éthique sportive.
- Faire des ateliers pour bien faire comprendre ce qu'est l'esprit sportif.
- Personnaliser un code sportif selon le niveau de pratique, l'âge, l'association, etc. regroupant les thèmes principaux.

2^{ème} axe : Prévention/Formation

- Educateur, Entraîneur, Dirigeant, Arbitre...

« Pour réaliser avec succès le développement et le rayonnement de sa discipline sportive, toutes les personnes qui s’y intéressent (notamment les athlètes, les parents, les éducateurs, les entraîneurs, les officiels et les dirigeants) doivent avoir une vision commune et la même compréhension de leurs rôles respectifs afin d’établir et de maintenir un milieu d’apprentissage positif et serein.

Cependant, ce sont les actions de chaque personne qui, en définitive, contribuent à créer un milieu propice à l’apprentissage ou, au contraire à le desservir. »

Le rôle de la formation fédérale est donc déterminant puis qu’elle s’adresse à de multiples acteurs (éducateurs, juges arbitres, dirigeants, etc.) qui sont en prise directe avec cet objectif d’apprentissage, d’appropriation de l’éthique et de valeurs citoyennes (liberté, égalité, fraternité / Laïcité)

3^{ème} axe : Prévention/Compétition

Une attention particulière sera portée aux compétitions supposées « sensibles » en matière de comportement. Afin d’éviter les rencontres sportives susceptibles de dérives et d’intervenir en amont de violences ou de situations dramatiques, nous incitons aux rencontres des capitaines d’équipe, des présidents de clubs, arbitres spécialement désignés à la compétition. Information aux forces de l’ordre, le cas échéant.

4^{ème} axe : Sanction/Réparation

En cas de dérives, les institutions sportives se doivent jouer pleinement leur rôle en déclarant les comportements déviants et en saisissant les organes fédéraux compétents. La réparation consiste à une prise de conscience par les auteurs de leurs méfaits ainsi qu’à la reconnaissance des préjudices causés aux tiers afin d’aboutir à une non récidive et de faciliter aussi la reconstruction des victimes.

Initiée par la FSCF sur l’inspiration des valeurs véhiculées par le CNOSF au travers sa charte nationale, cette Charte d’Ethique propre à la FSCF se veut rassembleuse autour des valeurs que le sport et la culture se doivent d’incarner. Ces dernières se construisent au travers des pratiques et se transmettent pédagogiquement aux jeunes générations par l’exemple.

Il appartient à chacun de nous en tout lieu et en toutes circonstances :

D’être à la fois le garant et le porteur de l’esprit sportif

De faire œuvre d’éducation et de pédagogie auprès des plus jeunes.

De s’engager à développer les bonnes pratiques qui constituent l’avenir du sport et du monde associatif.

Fait à

Le

Contacts

Siège de Rennes

19 rue du Hil – 35230 Noyal-Chatillon-sur-Seiche
BP 10303 – 35203 Rennes Cedex 2
Tel. 02 99 50 38 11
coordination@fscf-bretagne.fr

Antenne de Vannes

55, rue Monseigneur Tréhiou
CS 92241 – 56007 Vannes Cedex
Tel. 02 97 42 60 96
Fscf.bretagne@wanadoo.fr

Comité départemental des Côtes d'Armor

Présidente : Anne LE MELEDER
81 rue Mathurin Meheut
CS 44224 – 22042 St Brieuc Cedex 2
Mail : cd.cotes-darmor@fscf.asso.fr

Comité départemental d'Ille-et-Vilaine

Président : Jean CHENOT
BP 10303 – 35203 Rennes Cedex 2
Tel : 02 99 50 38 11
Mail : cd.ille-et-vilaine@fscf.asso.fr

Comité départemental du Finistère

Président : Jean-Luc ANDRE
Espace associatif – 6 rue Pen Ar Creac'h
29200 Brest
Tel : 02 98 46 00 29 ou 06 44 30 66 82
Mail : fscfcd29@gmail.com

Comité départemental du Morbihan

Président : Michel LE GALLO
55 rue Mgr Tréhiou – CS 92241
56007 Vannes Cedex
Tel : 02 97 54 26 17
Mail : cd56.fscf@wanadoo.fr



COMITÉ RÉGIONAL
BRETAGNE